

Daniel Künzi

Né en 1958. Études d'électronique. Auteur de nombreux documentaires radiophoniques. Publications sur des thèmes historiques et musicaux.

Filmographie

Ignace Reiss. Vie et mort d'un révolutionnaire, avec Vanessa Redgrave, 53 mn, 1995. Primé au Festival Inter SVET en Ukraine et par l'Etat de Genève

Yvonne Bovard, déportée en Sibérie, 63 mn, 1998, Primée au Festival international de Moscou

Un Suisse à part, George - Henri Pointet, scénario Gilles Perrault, 61 mn, 2000

Porto Alegre, Ensemble le rêve devient réalité, 32 mn, 2000

Eise's Reise nach Moskau, 15 mn, 2000, SF1 et Sat 3, production SF

Le sommeil est le ciel du pauvre, 15 mn, 2001

Aimée S. emprisonnée en 1945

Production, réalisation Daniel Künzi
Caméra Julien Schmid et Daniel Künzi
Son Henri Stauffer, Henri Ripoll et Daniel Künzi
Montage Yaël Ruta et Daniel Künzi
Musique Dominique Barthassat
Commentaire Stéphanie Billeter
Assistant de production Ingrida Ignatjevaite
Christophe Cupelin



Dettes, accusés, levez-vous, 32 mn, 2002

La Suisse et la guerre d'Espagne, 63 mn, 2002

Des Suisses à l'Aventure, scénario Gilles Perrault, 60 mn, 2003, prix spécial du jury festival Law and society, Moscou

Après le Goulag, 52 mn, 2004

Contact

Société Productions Maison
Passage Baud-Bovy 10
1205 Genève / Suisse
tél et fax +4122 329 15 10
e-mail dkunzi@worldcom.ch

Société Productions Maison
présente

Aimée S. emprisonnée en 1945



LE TRIBUNAL TERRITORIAL I
faisant application des art. 3 ch.1, 107, 218 CFM ; Art. 40
13.12.40/25.9.1942 sur la fermeture partielle de la
frontière; 160 s), 161 litt.B ch.3 CJPPM.

PERSONNE
Mlle Aimée S.

filles de Robert et de Jeanne née Stahl,
née le 1er janvier 1925 à Paris,
d'origine suisse, célibataire, étu-
diante, domiciliée à Genève, Route de
Chêne 45,

est reconnue coupable de contravention aux prescriptions
des Art. 13.12.40 et 25.9.42 relatives à la fermeture
partielle de la frontière.
Elle est acquittée pénalmente, mais punie disciplinairement
de 15 jours d'arrêts de rigueur, réputés subis. Les frais
sont laissés à la charge de la Confédération.

un film de Daniel Künzi

documentaire, 13 mn, beta sp, v. o. fr.
Avec l'aide de la Ville de Genève (affaires culturelles), et du fonds Regio

© 2004 SPM



Hella Amelkin-Ziff
sauvée par Aimée Stitelmann en 1944

Aimée Stitelmann est née en 1925 à Paris. Double nationale, française et suisse, elle vient s'établir à Genève avant la guerre. Sa famille est d'origine juive.

Adolescente, elle aidera près d'une vingtaine d'enfants juifs à traverser la frontière française : à Morgins dans les montagnes, à Jussy dans la campagne genevoise, ainsi qu'à la gare frontalière des Eaux-Vives à Genève.

Dans ce reportage, on retrouve Aimée Stitelmann sur ses différents lieux de passages clandestins. Elle fait le récit de ses aventures. L'adolescente qui aidait ces enfants à passer la frontière, au nez et à la barbe des douaniers et des militaires, au péril de sa vie parfois, considérait cela aussi comme une aventure. Jusqu'au moment où elle se fit arrêter et emprisonner une quinzaine de jours : « "j'étais mineure et les militaires n'ont pas avisé mes parents !" ».

Le professeur Reinberg, mondialement connu pour ses recherches en bio-chronologie, a été interviewé à Paris : « "Je lui dois la vie, j'ai une reconnaissance infinie pour Aimée Stitelmann" ». Aimée Stitelmann est allée le chercher en hiver dans les Alpes.

Au cours de mes recherches, j'ai consulté le dossier militaire d'Aimée Stitelmann, maintenant accessible aux archives fédérales à Berne. La justice militaire helvétique a attendu la fin de la guerre pour la condamner à vingt jours d'emprisonnement simple, en juillet 1945. A ma grande surprise, j'ai réalisé qu'Aimée Stitelmann n'avait pas été condamnée pour avoir aidé des enfants juifs à passer la frontière. Elle n'avait jamais été prise sur le fait ! On a retenu contre elle qu'elle avait tenté de faire passer illégalement des juifs, de Suisse en France ! Un cas unique à notre connaissance.

En 2004, à l'âge de 83 ans, Aimée Stitelmann a été réhabilitée par la commission de réhabilitation de l'Assemblée fédérale suisse.

Aimée Stitelmann was born in Paris in 1925 into a family of Jewish origin. Possessing a double nationality she established herself in Geneva before the war. As a teenager she helped a score of Jewish children to cross the French border, in such places as Morgins, in the mountains, Jussy, in the countryside of Geneva, as well as the border train station at Eaux-Vives (Geneva).

In this documentary we find Aimée Stitelmann in the various secret locations as she recalls her adventures of how she passed children under the noses and beards of custom officers, and soldiers alike, often at great risk to her own life. Until, the day she was arrested, and imprisoned for 15 days : " I was a minor and the soldiers never notified my parents ".

Professor Reinberg, universally known for his research in bio-chronology was interviewed in Paris; " I owe her my life, I am in permanent gratitude to Aimée Stitelmann ". Aimée Stitelmann went to find him in winter in the Alps.

During my research, I consulted the military files on Aimée Stitelmann, now accessible at the federal archives in Bern. Swiss military authorities waited until the end of the war, and sentenced her to a 20 day imprisonment penalty in July 1945. To my great surprise, I discovered that she had not been condemned for having aided Jews to cross into Switzerland. She was never arrested on this charge. But in fact, the Swiss military authorities accused her of having helped Jews cross from Switzerland into France. A unique case to my knowledge !

Aimée Stitelmann was the first person to benefit from a Swiss law introduced in 2004 which offers pardons to those punished for helping persecuted Jews during the war.



Aimée Stitelmann
en 2000